

[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

En Seine-Maritime, la nouvelle carte scolaire en faveur du monde rural

Thomas DUBOIS

2 minutes

An illustration showing a laptop, a desktop monitor, and a smartphone. A black circle with a white border is overlaid on the laptop, containing the text 'A partir de 1€'. To the right, a yellow box contains the text 'L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE' followed by two bullet points: '● Accès à 100% des contenus sur le site web' and '● Votre journal et ses suppléments en version numérique'. Below the yellow box is a black button with the text 'JE M'ABONNE' in white.

A partir de
1€

L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

JE M'ABONNE

« Au détriment de l'éducation prioritaire »

Vingt-six classes menacées ont ainsi été maintenues, indiquent les services académiques. Ces derniers annoncent par ailleurs, en faveur du milieu rural, des effectifs à 24 élèves maximum dans « *trois quarts des RPI* » (Regroupements pédagogiques intercommunaux), ou encore dix ouvertures de classes suite aux « *mesures d'ajustements au 3 juillet* ».

« *On ne peut que s'en réjouir*, commente **Pierre Viot**, référent en Seine-Maritime du Snuipp-FSU. *Le problème, c'est que ces mesures pour le rural se font au détriment de l'éducation prioritaire, grande perdante de cette carte scolaire. On dépasse notamment les 24 élèves dans certaines écoles REP+ à Rouen !* » Une situation rendue d'autant plus dommageable, aux yeux du syndicaliste, par la nécessité de récupérer les décrocheurs dans ces mêmes zones d'éducation prioritaire, suite

au confinement.

L'Inspection académique, elle, avance au contraire ses statistiques de septembre prochain pour « *les territoires les plus défavorisés* » :

+ 15 postes pour les CP et CE1 dédoublés, des effectifs à 24 maximum dans « *88 % des classes de CE2, CM1 et CM2* »...

Plus généralement, « *avec un total de 36 postes supplémentaires* » ouverts sur le département, les écoliers seinomarins profiteront l'an prochain d'un « *taux d'encadrement inédit* », soulignent les services de l'Éducation nationale. Une remarque toutefois corrélée à une autre réalité moins positive : la Seine-Maritime ne cesse de perdre des élèves dans le premier degré. Près de 4 000 –selon l'administration – depuis 2012.